

Chargé d'urbanisme

Famille de métier	Urbanisme, aménagement et action foncière > Stratégie d'aménagement et planification	Grade(s) recherché(s)	Adjoint administratif territorial Adjoint adm. principal de 2ème classe ou de 1ère classe
--------------------------	--	------------------------------	--

Métier(s)

Descriptif de l'emploi

Au sein des services administratifs, le responsable de l'urbanisme et de l'aménagement aura pour missions d'assurer, en lien avec son assistante, l'ensemble des missions ayant trait à l'urbanisme, au foncier et aux affaires juridiques selon les thématiques suivantes :

- Urbanisme et foncier
- Procédures et contentieux
- Urbanisme et cadres de vie

Missions/Activités

Urbanisme et foncier :

- Accueil physique et téléphonique du public, information sur les démarches d'urbanisme, conseils sur les règles d'urbanisme
- En lien avec le SDIAU, enregistrement, suivi et contrôle de la pré-instruction des demandes d'urbanisme et du traitement des documents demandés lors de cessions immobilières.
- Etablissement des DIA, renseignements d'urbanisme, demandes d'informations, certificats...
- Suivi administratif des autorisations au titre des ERP
- Suivi de la domanialité foncière communale,
 - Veille foncière,
 - Analyse juridique,
 - Conseil aux élus et alerte en matière d'action foncière, sur les opportunités et risques techniques, financiers, juridiques,
- Analyse, suivi et accompagnement des projets des promoteurs ou particuliers, dans le cadre de l'application du PLU,
- Suivi de la mise en œuvre de la convention foncière avec l'EPFL,
- Préparation et rédaction des délibérations du Conseil Municipal liées à l'urbanisme et au foncier.

Le responsable du service urbanisme aura aussi en charge la mise en œuvre de la dématérialisation des actes d'urbanisme. Pour l'ensemble des missions ayant trait à

l'instruction des actes d'urbanisme le responsable du service d'urbanisme sera accompagnée d'un agent.

Procédures / contentieux:

– Suivi des problématiques et contentieux divers liés à l'urbanisme et à l'occupation des sols : contrôle et contestation des DAACT, collaboration avec la Police Municipale et la Direction des Services Techniques concernant l'occupation illégale de terrains, les constructions ou aménagements non conformes ou illégaux...

Autres thématiques en matière d'urbanisme et cadre de vie :

- Numérotation des voies, Adressage
- Suivi en parallèle du DST de dossiers transversaux techniques / urbanisme (pluvial, liaisons douces...),
- Organisation et animation des commissions urbanisme,
- Organisation de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID),
- Mise en œuvre des procédures administratives et suivi de la planification : évolution du PLU et des mises à jour, modifications, révisions,
- Suivi de la mise en œuvre des documents supra-communaux (SCOT).

Horaires réguliers avec parfois des obligations liées à la fonction et des réunions en soirée.

Temps de travail Complet, 37h55 hebdomadaires avec RTT